

ZONES BLEUES

	Urbanisation de la zone	Niveau de l'aléa de base	Niveau de l'aléa exceptionnel
B1	Urbanisée	Faible	Nul à modéré
B2	Urbanisée	Modéré	Nul à modéré
B3	Urbanisée	Faible	Fort à très fort
B4	Urbanisée	Modéré	Fort à très fort
B5	Urbanisée ou pas	Nul	Faible à modéré
B6	Urbanisée ou pas	Nul	Fort à très fort

ZONES ROUGES

	Urbanisation de la zone	Niveau de l'aléa de base	Niveau de l'aléa exceptionnel
R1	Urbanisée ou pas	Fort à très fort	Nul à très fort
R2	Non urbanisée	Faible à modéré	Nul à très fort
R0	Lit mineur endigué du Var et zones d'écoulement principal des vallons et canaux		
R3	Bande de recul à l'arrière des digues et des berges		

LEGENDE Echelle 1/5000

- Zone du Grand Arenas
- Zonage SCHAE
- Zone densément urbanisée
- ILOTS ETANCHES
- Côte de référence (isocotes des hauteurs d'eau) en mètres NGF



2

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

BASSE VALLEE DU VAR

REVISION "PARTIELLE" PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

Secteur du grand Arenas

Zonage réglementaire

CARTE 6/6 A

Le Préfet des Alpes-Maritimes
SGAD-B 3457
Christophe Mirmand

JUIN 2013

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DE LA REVISION PARTIELLE DU PPR : 11 décembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 mars 2013

ENQUETE DU : 29 avril 2013 AU : 31 mai 2013

APPROBATION DE LA REVISION PARTIELLE PPR : 25 JUIN 2013

Christophe MIRMAND

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES

